



RENDEZ-VOUS

Bien respirer doit devenir un droit fondamental

TRIBUNE - Mieux prévenir et traiter les maladies respiratoires, qui affectent près de 10 millions de Français, doit être au cœur des priorités en matière de santé, alerte un collectif de patients, d'usagers, de professionnels, soutenu par des parlementaires

Bronchopneumopathie chronique obstructive, cancer pulmonaire, maladies respiratoires rares (mucoviscidose, déficit en alpha-1-antitrypsine, fibrose pulmonaire idiopathique...), asthme et allergies... Méconnues et multifactorielles, ces maladies affectant les voies respiratoires touchent aujourd'hui près de 10 millions de Français à tous les âges, parfois très durement.

Si le Mois sans tabac est l'occasion de rappeler que, chaque année, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable, d'autres facteurs à l'origine des maladies respiratoires méritent une attention particulière: les problématiques posées par le dérèglement climatique, la pollution et les maladies infectieuses respiratoires, récurrentes comme la grippe, ou émergentes, comme ce que nous connaissons aujourd'hui avec la pandémie de Covid-19, appellent à l'urgence d'une mobilisation collective.

Représentant 27 organisations de patients, d'usagers et de professionnels de santé, le collectif des Etats généraux de la santé respiratoire et les parlementaires qui soutiennent cette cause appellent les forces politiques et les citoyens à la reconnaissance des maladies respiratoires.

Méconnaissant les symptômes et minimisant les risques par manque de communication et de stratégie globale, la population est désarmée face aux défis de la santé respiratoire, comme le montre une étude réalisée par Ipsos en 2021. Quand 52 % de la population rencontre des problèmes respiratoires récurrents, seuls 3 Français sur 10 estiment avoir un risque élevé de contracter un jour une maladie respiratoire.

Plus grave encore, la majorité des

personnes qui présentent des symptômes respiratoires quotidiens sévères n'a jamais été diagnostiquée. Ce défaut de consultation fait écho à un manque de connaissances sur ces pathologies, qu'il est urgent de combler. Est-ce normal qu'en France, 60 % de la population estime n'avoir aucune notion sur les maladies respiratoires?

Face à ces maladies aux facteurs de risques multiples et allant de pair avec la santé environnementale, nous sommes convaincus qu'il est utile d'agir pour les Français dans tous leurs cadres de vie: au domicile, au travail, en extérieur, afin de promouvoir des comportements et des environnements favorables au « bien-respirer ».

Nous appelons à mettre la santé respiratoire au cœur des priorités en matière de santé afin de renforcer la visibilité et la prévention des maladies respiratoires et d'améliorer le parcours de soins des personnes malades.

Les maladies respiratoires posent un défi social, sanitaire et environnemental qui représentait en 2018 un coût de 3,51 milliards d'euros pour l'Assurance-maladie. Pour y répondre, nous appelons les pouvoirs publics à s'inscrire dans une approche globale articulée autour de trois priorités, identifiées à la suite d'une consultation citoyenne ayant rassemblé près de 500 contributions en 2021.

Le premier enjeu de la santé respiratoire vise à agir directement sur l'environnement dans lequel nous vivons afin de prévenir et de lutter contre ces maladies. Les actions menées pour promouvoir le sevrage tabagique sont une première étape, mais doivent être complétées par des mesures de lutte contre la pollution intérieure et extérieure. Il convient également de renforcer la connaissance du

grand public sur la santé respiratoire par des opérations de sensibilisation prioritairement au niveau national, mais aussi localement.

Prévenir et soigner les maladies respiratoires doit passer par la création de parcours de santé pour tous les patients et à tous les âges de la vie, en s'appuyant sur des mesures déjà mises en place telles que le sport sur ordonnance, la vaccination, encore sous-exploitée, ou le développement des centres de réadaptation respiratoire, encore inaccessibles pour la majorité des patients.

Au cœur de la stratégie du gouvernement, la prévention prend tout son sens lorsqu'il s'agit de santé respiratoire: mesure du souffle à tous les âges, y compris en milieu scolaire et professionnel, dépistage généralisé du cancer du poumon, consultation de prévention... Autant de mesures à intégrer dans un plan global, construit avec tous les acteurs du secteur, permettant de détecter précocement les maladies respiratoires et leurs facteurs de risque, dans l'intérêt du patient et du système de santé.

La situation provoquée par les maladies respiratoires, handicapantes, nécessite de renforcer la lutte contre l'exclusion sociale et sanitaire, d'abord en uniformisant sur le territoire les critères d'attribution des droits consacrés aux personnes en situation de handicap respiratoire. Lorsqu'elles touchent des enfants, des mesures doivent être mises en œuvre pour garantir l'inclusion scolaire et compenser la perte de revenus des parents après le dépistage d'une maladie chez leur enfant.

Mieux prévenir les maladies respiratoires, mieux les faire connaître, mieux accompagner les patients qui

en sont atteints, c'est aller vers une société du « bien-respirer », active et inclusive, qui bénéficiera à tous. ■

¶

Professeure Chantal Raherison-Semjen, ex-présidente de la Société de pneumologie de langue française, au nom du collectif des Etats généraux de la santé respiratoire, représentant 27 instances de pneumologie et associations de patients engagées dans la santé respiratoire ; **Christine Decodts**, députée du Nord ; **Jean-Luc Fugit**, député du Rhône ; **Jean-François Rousset**, député de l'Aveyron ; **Jean-Marc Zulesi**, député des Bouches-du-Rhône

**LE PREMIER ENJEU
DE LA SANTÉ
RESPIRATOIRE
VISE À AGIR
DIRECTEMENT SUR
L'ENVIRONNEMENT
DANS LEQUEL
NOUS VIVONS**